PONCTU'ELLES

Magazine militant des FPS de Liège et de Verviers
Juillet 2018
31

Et si

ON CHANGEAIT LES RÈGLES ?

LA PARITÉ,

À VOUS DE JOUER !

fps réseau Solidaris

EDITO

Dominique Dauby, secrétaire générale FPS

L'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme interdit aux États de pratiquer la torture, ou de soumettre une personne relevant de sa juridiction à des peines ou des traitements inhumains ou dégradants.

Citoyennes engagées à gauche, les FPS sont fières de vivre dans un pays qui souscrit à cette Convention européenne, fières que son article 3 ne souffre AUCUNE exception.

Engagées, fières, nous sommes aussi en colère.

Après de multiples messages et prises de position plus insupportables les uns que les autres, le secrétaire d'Etat à l'asile et aux migrations a estimé qu'il était nécessaire de contourner l'article 3 de la Convention européenne. Très clairement, il estime que l'Italie, la Grèce devraient avoir le droit de rejeter à la mer les femmes, les hommes et les enfants qui cherchent refuge en Europe.

C'est intolérable !

Depuis des mois, le même secrétaire d'Etat, et derrière lui tout le gouvernement, laisse entendre que les étrangers mettent en danger notre société. Comme si le chômage, le manque de logement, les restrictions d'accès aux allocations sociales venaient des étrangers, des migrants ! Ce discours et les mesures qui attaquent les plus démunis entretiennent la peur, la méfiance à l'égard de l'Autre.

Après la mort de la petite Mawda, celle de deux policières et d'un jeune étudiant à Liège, ne nous laissons pas piéger ! Oui, une démocratie doit se défendre face à la barbarie des actes terroristes. Et oui, une démocratie s'honore de mettre en œuvre les droits humains.

Notre sécurité sociale est née de la force de la solidarité, elle ne résistera que dans la solidarité de toutes et tous, pour toutes et tous. De chacun-e selon ses moyens, à chacun-e selon ses besoins. Si nous l'oublions, il ne restera rien de nos combats, rien de nous.

Ponctu'Elles est le bulletin de liaison des FPS de Liège et de Verviers. Cette publication se veut un outil à disposition des membres de notre mouvement : militants-es, usagers-ères, personnes intéressées. Nos partenaires y trouveront également des informations sur nos activités et nos combats. Résolument féministe et de gauche, tourné vers l'action quotidienne de nos militants-es de terrain, Ponctu'Elles est aussi et avant tout votre bulletin : nous vous attendons pour vos remarques, vos informations, vos suggestions.

Retrouvez-nous sur Facebook
www.facebook.com/fpsliege
www.facebook.com/fpsverviers

FPS Liège : Rue Douffet 36, 4020 Liège
FPS Verviers : Pont Saint-Laurent 25, 4800 Verviers
04/223 01 50 - www.solidaris-liege.be/fps

Éditrice responsable : Dominique Dauby, secrétaire générale des FPS - 36 rue Douffet - 4020 Liège. Photos (c) unsplash.com

Et si ON CHANGEAIT LES RÈGLES ?

2018 **ÉLECTIONS** COMMUNALES ET PROVINCIALES

Jean-Marc Ernes, chargé de communication et projets

Pour les FPS, chaque scrutin est un moment important pour faire passer des messages clairs aux politiques et aux citoyen/nes. Il en va de même pour d'autres associations soeurs des FPS comme l'ASPH, Latitude Jeunes, Espace Seniors ou encore la Mutualité Solidaris.

Elles prennent généralement la forme de revendications politiques présentées sous forme de mémorandum. Nos juments de bataille sont sensiblement les mêmes à chaque élection. Il faut sans cesse (re)taper sur le clou.

Ce que l'ensemble des FPS revendique : des communes et des provinces qui s'engagent pour l'égalité entre les femmes et les hommes; qui placent l'humain au cœur de leurs préoccupations; qui luttent contre la précarité et l'exclusion sociale; qui mettent en place un cadre de vie agréable et qui combattent toutes les formes de violences.

Mais ce mémorandum n'est qu'un outil parmi d'autres pour faire entendre notre voix.

Une campagne de sensibilisation a d'ores et déjà démarré. Elle se décline sous diverses formes. A commencer par un flyer qui explique le principe de la tirette intitulée : « Et si on changeait les règles ? La parité, à vous de jouer ! » (plus d'explications sur la tirette en page 5).

Si vous surfez régulièrement sur internet et en particulier sur la page Facebook des FPS, vous aurez certainement déjà vu passer une de nos capsules vidéos qui encouragent nos concitoyens·nes à voter aussi pour des femmes. En Wallonie, il y a actuellement 33 bourgmestrEs pour 262 bourgmestres hommes !

Les FPS disposent également d'un service études qui propose régulièrement des réflexions sur de nombreux sujets.

Les élections sont bien sûr un sujet de choix. Il en existe 3 pour le moment, disponibles sur notre site Internet : « À vos postes, citoyennes ! Pas de démocratie sans parité », « À vos postes, citoyen·nes ! Comment voter dans ma commune ? » et « Peut-on désobéir de tout ? »

Si vous n'avez pas d'accès à internet et que vous souhaitez recevoir certains de ces documents, n'hésitez pas à nous contacter.
Ces outils s'inscrivent dans le programme général de *Comm'Une idée* où on retrouve bien sûr également les animations *Voter c'est décider* et les *Formations Politiques pour S'engager* dont nous vous avons déjà parlé dans les numéros précédents.

EN SAVOIR PLUS

04/223.01.50 ou
www.solidaris-liege.be/elections

PLANNING ÉLECTORAL

Jocelyne Dejardin, animatrice FPS

Le 14 octobre prochain, les électeur·trices seront appelé·es aux urnes pour poser un acte citoyen important : élire les mandataires tant au sein des communes qu'à l'assemblée provinciale.

Mais avant cela, quelques dates clés importantes :

14 juillet : démarrage de la période électorale et de la période de comptabilisation des dépenses électorales. Ces dépenses sont calculées selon le nombre d'électeur·trice (0.015 à 0.080€/électeur·trice) avec un montant minimum de 1250€.

31 juillet : date ultime d'inscription des ressortissant·es européen·nes et non européen/nes, non inscrits·es aux élections précédentes.

1er août : date à laquelle le registre des électeur·trices est établi

10 septembre : l'électeur·trice qui le souhaite peut demander à être dirigé·e vers le bureau de vote adapté à sa situation (situation de handicap, par exemple). Cette demande doit être adressée auprès de l'administration communale

13 et 14 septembre : dépôt des candidatures

19 et 20 septembre : dates ultimes d'arrêt des listes

9 octobre : désignation des témoins de partis

13 octobre : l'électeur·trice peut introduire une demande pour bénéficier d'une assistance d'un·e proche jusque dans l'isoloir. Via l'administration communale, cette demande doit être accompagnée de tout document prouvant la nécessité d'être accompagné·e (attestation médicale, difficulté de lecture, ...)

13 octobre : date ultime pour donner procuration à un·e autre électeur·trice. Un·e électeur·trice ne peut être porteur·euse que d'une seule procuration et doit se présenter au bureau de vote de la personne absente.

JOUEZ À NOTRE **QUIZZ ÉLECTIONS**

Solution page 7

1. Quels documents sont nécessaires pour une personne porteuse d'une procuration ?

a. Uniquement sa propre convocation et celle de la personne qui le/la mandate
b. Sa convocation, sa carte d'identité, le formulaire de procuration et la pièce justificative de l'absence
c. Sa carte d'identité, le formulaire de procuration et la carte d'identité de la personne absente

2. Dans quelle situation, pouvez-vous demander l'assistance au vote ?

a. Si vous avez une difficulté physique, mentale ou de lecture
b. Si vous voulez qu'une autre personne fasse acte citoyen à votre place
c. Si vous avez émis le souhait d'être accompagné/e auprès de votre administration communale

3. Si je suis dans les conditions d'incompatibilité (cumul de fonctions communales), puis-je me présenter aux élections ?

a. Non
b. Oui, mais si je suis élu/e, je devrai faire un choix
c. Oui, mais uniquement pour le poste de bourgmestre

4. La parité femmes/hommes doit-elle être respectée sur l'ensemble de la liste ?

a. Faux
b. Vrai
c. Uniquement aux élections communales

5. Pour le vote des étranger/es, quelle est la date ultime pour l'inscription sur le registre des électeur/rices ?

a. Le 14 octobre, jour de l'élection
b. Le 31 juillet
c. Il n'y a aucune démarche à effectuer

LA **TIRETTE** : POUR PLUS DE PARITÉ

Jocelyne Dejardin, animatrice FPS

« À partir du prochain scrutin communal, sur chacune des listes, tout candidat devra être de sexe différent par rapport au candidat qu'il suit dans l'ordre de la liste.
Ainsi en a voulu le décret du 21 février 2013, assurant une présence égale et alternée entre les femmes et les hommes sur les listes de candidatures aux élections communales et provinciales organisées en Région wallonne.
La volonté du législateur est d'assurer la représentation la plus égalitaire possible entre les femmes et les hommes, et d'intégrer l'égalité d'accès aux fonctions représentatives dans la législation wallonne.

Ce décret entrera en vigueur le 8 mars 2014 : cette date n'est pas anodine, puisqu'il s'agit de celle, symbolique, de la Journée internationale des droits des femmes.» – extrait du code de la démocratie locale et de la décentralisation – site de l'union des villes et communes de Wallonie

La Belgique a longtemps été à la traîne en matière de représentation politique des femmes : jusqu'au début des années 1990, la part des élues dans les différentes assemblées ne dépassait pas les 10%. A partir de ce moment, plusieurs lois ont été introduites en Belgique pour obliger les partis politiques à placer plus de femmes sur les listes électorales. La Belgique fut le premier pays européen à adopter des quotas de candidates femmes sur les listes électorales. En effet, la loi Smet-Tobback de 1994 limitait à 2/3 les candidat/es de même genre sur les listes de tous niveaux de pouvoir. Depuis 2002, la parité est également inscrite dans la constitution, assortie d'une obligation d'alternance entre homme et femme aux deux premières places. Néanmoins, l'obligation d'une stricte alternance n'existait pas encore. Seuls, certains partis l'appliquaient volontairement sur leurs propres listes.

L'introduction de ces différentes lois a eu des effets immédiats et a permis, progressivement, aux femmes d'être candidates.
Pour aller plus loin, voyez les études et analyses sur le site www.femmesprevoyantes.be

VOTER C'EST DÉCIDER : DEMANDEZ NOTRE ANIMATION

Le 14.10.2018, nous irons voter en vue des élections communales et provinciales. Pour qui ?? pour quoi ?? comment ?? grâce à des apports théoriques et de petites mises en situation, venez comprendre les enjeux des élections et déconstruire avec nous les idées reçues sur la politique. Vous avez envie de programmer cette animation, prenez contact au plus vite : jocelyne.dejardin@solidaris.be – 04.3416.342

SÉCU : ÉPISODE #5

DÉGRESSIVITÉ DE NOS DROITS

Hugues Ghenne, animateur FPS

Après la 2e guerre mondiale, au sein de la Sécurité sociale, la branche «chômage» avait pour objectif d'éviter aux travailleurs-ses privé d'emploi de basculer dans la pauvreté. Il s'agissait d'une protection individuelle mais aussi collective pour l'ensemble du monde du travail.

Mais aujourd'hui, après plus de dix ans de mesures sans précédents de détricotage, l'assurance-chômage remplit de moins en moins son rôle de protection .
En 2012, sous la pression des partis de droite, le gouvernement Di Rupo a lancé un vaste programme de déconstruction de la branche chômage qui avait déjà été mise à mal par les contrôles de disponibilité mis en place depuis 2004.

Parmi les nombreuses attaques que ceux-ci subiront en 2012, citons le système de dégressivité accrue des allocations de chômage. Ce processus prévoit que les allocations baissent plus vite et de manière plus importante qu'auparavant. Et, après une période de 16 à 48 mois de chômage (variable selon le passé professionnel), les demandeurs-ses d'emploi sont indemnisés-es sur base d'un forfait minimum ... Et, quelle que soit la situation familiale, ce forfait est inférieur au seuil de pauvreté !

En fait, l'allocation de chômage[1] a subi, depuis plus de 20 ans, une longue, lente et certaine détérioration. Les allocations n'ont pas réellement suivi l'évolution du coût de la vie, au point de faire vivre l'immense majorité des chômeur/ses dans la précarité.
Alors que l'allocation de chômage brute représentait en 1980 en moyenne encore 47,8% du salaire brut moyen, ce chiffre est tombé à 29,8% en 2015.

47% des chômeur/ses touchent moins de 1.000 €/mois
84% touchent moins de 1.250 €/mois

L'allocation moyenne «chef-fe de ménage» est de 1.184 € (soit inférieure de plus de 200 € au seuil de pauvreté) et «isolé-e» de 1.037 €, soit près de 50 € en moins que le seuil.

Pour faire des économies ? C'est oublier qu'environ 40 % des exclus-es du chômage s'adressent à leur CPAS ou sont indemnisés-es par l'assurance maladie.

Aider les chômeurs-ses à retrouver un emploi ? En excluant, l'objectif est bel et bien de les obliger à accepter n'importe quel emploi à n'importe quelles conditions. La précarisation et l'exclusion sociale des sans-emploi nous concernent tous et toutes ! Ce sont les conditions de travail et les salaires de tous les travailleurs et toutes les travailleuses qu'on tire vers le bas. Tout bénéfice pour le patronat et les actionnaires .

[1] En ce qui concerne les allocations d'insertion (ex-allocations d'attente) après études, les attaques ont également été rudes. Un article y a été consacré lors du dernier numéro.
Source CEPAG

25 ANS DE RETRAVAILLER

Propos recueillis pas Cécile Olin, Responsable du Secteur Mouvement

Interview de Pascale Laruelle, Responsable du Secteur Insertion des FPS de Liège

Retravailler, en quelques mot ?

Retravailler est un SiSP (Centre d'insertion socio-professionnelle) pour les travailleurs-euses sans emploi. Notre cœur de métier est l'orientation professionnelle. Nous proposons également une formation en bureautique qui vise à faire monter en compétence les personnes qui visent un emploi administratif. Retravailler, c'est aussi une agence d'Outplacement (Job Amplitude) dont la mission est de reclasser les personnes qui viennent d'être licenciées mais qui fait aussi des bilans de compétence payants pour les travailleur/euses qui veulent se réorienter.

Retravailler, c'est un lieu de militance et d'Éducation Permanente qui insiste depuis 25 ans sur la mixité professionnelle : les compétences n'ont pas de sexe !

Retravailler existe grâce aux subsides de la région wallonne, du Forem, de la ville de Liège et de différents pouvoirs subsidiants mais aussi grâce à la mutualité Solidaris et au mouvement FPS. Retravailler mène à bien ses missions parce qu'intégré dans un réseau associatif et transversal.

Pourquoi un secteur Insertion au sein d'un mouvement comme les FPS ?

Parce-que le travail devrait être un droit pour tous et toutes ! Selon l'étude publiée par le CPAS en 2010 : « l'homme le plus pauvre de Wallonie est une femme ». Il y a beaucoup de travail à mener pour l'accès égalitaire au travail pour les hommes et les femmes.

Le lien avec la mutualité Solidaris est important : le travail touche fortement au secteur de la santé. Les personnes qui travaillent, dans le contexte actuel, sont soumises à beaucoup de pression. Beaucoup de personnes nous consultent après une longue période d'indemnités ou après un burn out. Ceci donne tout son sens à la présence d'un SiSP comme retravailler au sein du réseau FPS-Solidaris.

Quelles valeurs phares ? Quelle place pour le féminisme ?

En terme de développement, d'autonomie et d'émancipation, on constate que les femmes vivent plus de freins (emplois précaires et à temps partiel, discrimination liées à la maternité,...) - être féministe dans une tel contexte est une évidence !

Solution du quizz 1b – 2ac – 3b – 4b – 5b

Qu'est-ce qui a évolué en 25 ans ? Au niveau des contenus ? Au niveau du public ?

À l'origine, Retravailler était exclusivement destiné à des femmes qui avaient arrêté de travailler pour élever leurs enfants et souhaitaient revenir sur le marché de l'emploi. Il s'agissait d'un réseau Européen (France/ Belgique).

La crise économique a généré de nouvelles demandes – par exemple, des personnes, sans distinction de sexe, qui n'ont jamais travaillé. Le public a été élargi aux hommes. Et l'équipe a également été mixifiée (H/F).

Les moyens financier et les subsides ont diminués paradoxalement, face à un public de plus en plus précaire : exclus des allocations de chômage, allocataires du CPAS, personnes SDF, personnes en situation irrégulière sur le territoire.

Quelles sont les attentes du public actuel ? En quoi ces attentes sont-elles différentes du public d'il y a 10 ans – 20 ans – 25 ans ?

Aujourd'hui, les personnes sont en grande précarité et soumises à une grande pression de contrôle. Le public est en grande urgence financière, voire alimentaire.

Les contrôles du Forem sont maintenant des contrôles de sanction dont certaines touchent à l'exclusion et appauvrissent des familles entières. Ces contrôles font porter aux personnes sans emploi la responsabilité du fait qu'ils n'ont pas de travail. Un changement de situation ne peut passer que par des choix politiques : attention au vote ! L'état gagnerait plus d'argent en poursuivant la fraude fiscale plutôt que la fraude sociale, minoritaire et concernant des sommes dérisoires.

Développer l'emploi est–il un objectif pour la gauche aujourd'hui ? Pourquoi ?

Cela devrait être l'objectif de toute politique - il s'agit d'un objectif humaniste : permettre à chaque personne de subvenir dignement à ses besoins. Il est évident qu'on parle ici d'emploi décents et de qualité.

Les travailleuses-eurs de Retravailler sont confrontés-es à des personnes qui ont un emploi (souvent à temps partiel) et sont en situation de précarité. Ces personnes ne sont pas prises en charge par les pouvoirs subsidiants, et il n'y a que peu d'endroit où elles peuvent être accueillies.

Une autre alternative est-elle possible ?

Dans un modèle alternatif , constitué par un nouveau modèle économique, on pourrait imaginer que l'emploi rémunéré n'est pas le seul facteur d'épanouissement et que des activités citoyennes d'utilité puisse garantir l'épanouissement et la vie digne de chacun-e. Malgré tout nous restons formaté par notre modèle. Ceci est dans les mains de la jeune génération.

Le 22 juin ce sera la fête ! Quel programme proposé? Pour quel public ?

Une demi-journée qui se veut festive mais qui se veut aussi interpellante. Nous allons proposer un spectacle : « la Convivialité » qui propose de remettre l'orthographe à un autre rang d'exigence pour les demandeur d'emploi. Une intervenante de la ligue des droits de l'homme viendra nous parler du rôle de militance qu'un SiSP comme retravailler peut prendre au sein de la société mais aussi nous parler du droit des travailleurs et des travailleuses sans emploi.

Et puis nous aurons l'occasion de boire un verre ! La matinée est destinée à la rencontre des stagiaires et à des professionnels-les du secteur.

EN SAVOIR PLUS

www.retravailler-liege.be
04/341 24 24

AMAY EXPO : ÊTRE FEMME DE LA BELLE-ÉPOQUE À NOS JOURS...

Comité FPS d'Amay

Une exposition itinérante composée de 12 roll up faciles à transporter et rapide à installer.

Fruit de trois années de recherche et de travail de la Coordination Femmes d'Amay qui regroupe le Comité FPS d'Amay, Vie féminine, l'antenne d'Entr'Âges, le Centre culturel d'Amay, la Maison de la Laïcité d'Amay ainsi que plusieurs bénévoles, ce projet s'est concrétisé grâce au soutien des tous ses membres, de la Maison de jeunes de Héron et de l'échevinat de la culture d'Amay.

Au cours de notre travail, nous nous sommes rendues compte que l'exposition sert de support au dossier pédagogique et non le contraire comme on pourrait le penser. Ce dossier est beaucoup plus détaillé et permet plusieurs lectures. Il donne une idée très claire de l'évolution de la condition des femmes dans notre pays. Notre intention initiale est de transmettre l'histoire des femmes belges aux jeunes générations montantes afin de les sensibiliser à la cause des femmes, à prendre conscience du chemin accompli.

C'est pourquoi nous proposons la gratuité du prêt de cette exposition afin qu'elle circule le plus largement possible. Associations, maisons de jeunes, centres culturels, bibliothèques, lieux de passage ou autres, si vous êtes intéressés-es, prenez contact avec le Centre culturel d'Amay pour convenir d'une date.

L'expo :
12 roll up, 12 décennies, 12 femmes qui approchent la trentaine. Elles sont belges et nous présentent leur ressenti, un constat de la situation à leur époque respective ainsi que l'état des lieux ou les avancées de la condition des femmes de leur époque.

Le dossier pédagogique :
Il complète les informations de façon beaucoup plus détaillée. Une double page par décennie. La page de gauche reprend l'illustration du roll up et est centrée sur l'année prise en compte. La page de droite couvre la décennie qui entoure cette année. En tête de chapitre : la situation sociale, économique et politique de la Belgique pendant cette décennie. Signalés par un symbole de couleur, l'état des lieux et les avancées dans les thématiques suivantes : éducation/instruction, emploi/Sécurité sociale, droits/citoyenneté, mariage/famille, droits sexuels et reproductifs, mode/mœurs, événements marquants, ailleurs.

Possibilité d'acheter ce dossier au prix de 2 €/pièce

INFOS ET RÉSERVATION

Centre Culturel d'Amay
Rue Entre deux Tours 3, 4540 Amay
085 312 446 • info@ccamay.be

UN ÉTÉ **CRÉATIF** AVEC LES FPS

Jocelyne Dejardin, animatrice FPS

Envie de vous retrouver, envie de créer, envie d'apprendre, ... ? FPS vous a concocté un excellent programme diversifié pour les mois d'été. En voici un rapide aperçu.

Des petits papiers pour dessiner sa vie. Mettre en images ce qui vous touche, vos passions, vos interrogations, vos coups de cœur, vos envies ... réaliser un collage à partir de photos de magazines, peinture acrylique, tissus, papier cadeau, kraft, papier pour le scrapbooking et en faire une production posée sur toile, carton ou bois.
Les 5 et 6 juillet, de 9h à 16h
Lieu : locaux FPS, avenue Maurice Destenay, 3 à 4000 liège
Prix : 20 €* /25 €

Facebook vous permet de rester en contact avec les personnes qui vous entourent.
Créer son profil, inviter des amis-es, discuter, actualiser son statut, publier des commentaires, partager des liens, marquer des photos, rejoindre des groupes, créer et gérer des pages, créer des sondages, jouer ensemble à l'aide des applications, ... ou encore promouvoir de bonnes causes, des centres d'intérêt. Une journée pour mieux appréhender cet outil.
Le 13 juillet de 9h à 16h
Lieu : salle informatique Solidaris, rue douffet, 36 à 4020 liège
Prix : 5 €* / 7,5 €

Au naturel
Fabrication de produits naturels utilisés au quotidien – 3 ateliers au choix
Produits ménagers : lessive au savon de Marseille, spray multi-usages, cake vaisselle, poudre pour lave-vaisselle, ...
Produits cosmétiques de base : dentifrice, baume à lèvres, baume cicatrisant, déodorant, ...
Bébé au naturel : liniment, crème visage et corps, baume cicatrisant, crème pour le change, ...
Les 23, 24 et 25 juillet, de 13h30 à 16h30
Lieu : locaux solidaris, Pont Saint-Laurent, 25 à 4800 Verviers
Prix par atelier : 25 €* / 30 €

Inventer, dessiner et fabriquer ses propres bijoux en métal. Apprivoiser les techniques et les outils de l'artisan bijoutier.
Du 7 au 10 août de 9 à 16h
Lieu : locaux Solidaris, rue Deveux, 47 à 4020 liège
Prix : 50 €* / 65 €

Déplacement culturel
Fête des vieux métiers à Sart-lez-Spa : métiers, légendes, coutumes et gastronomie d'autrefois
En partenariat avec le comité FPS d'Hannut
Le 11 août – départ à 9h
Prix : 15 €* / 19 €

Vous aimeriez en savoir d'avantage ?

** Pour les affiliés-es en ordre de cotisations*

EN SAVOIR PLUS

04/341 63 42 ou
mouvement.fps-liege@solidaris.be

ATELIERS POUR ADULTES

ART FLORAL
BIJOUX
CANNAGE
DESSIN
MOSAÏQUE

PEINTURE >
À L'HUILE
SUR PORCELAINE
SUR TISSU

COUTURE
DENTELLE
PATCHWORK
TRICOT
TRICOT SOLIDAIRE

CUISINE
CUISINE ASIATIQUE
CUISINE DU MONDE
LÉGUMES OUBLIÉS
PLATS DE FÊTE

AQUAGYM
CHANT ENGAGÉ
GYMNASTIQUE DOUCE
MARCHE-BALADES
YOGA
WALLON

ANTHISNES • BRAIVES • DISON • FLÉRON • HANNUT • HERMALE-SOUS-HUY • HERMÉE • JEHAY • LIÈGE • ROCOURT • SOUMAGNE • THEUX • VILLE-EN-HESBAYE • VOTTEM • WAREMME

DES ACTIVITÉS PARTOUT EN PROVINCE DE LIÈGE

RETROUVEZ TOUS LES DÉTAILS SUR WWW.SOLIDARIS-LIEGE.BE/FPS OU CONTACTEZ-NOUS AU 04/223.01.50

Infos & Horaires
www.solidarisday.be

Solidaris mutualité

Solidaris Day

GRATUIT !

OUPEYE

DIMANCHE 19 AOÛT 2018 (DE 10 À 21H)

ANIMATIONS & CONCERTS !

POUR TOUTE LA FAMILLE

CONCERTS POUR ENFANTS ET PLUS GRANDS :

NOMI-NOMI (14H00)
CHILLY POM POM PEE (15H30)
GENEVIÈVE LALOY (17H00)
LES GAUFF' (18H30)

PETITE RESTAURATION DU MONDE BARS ET TERRASSES...
NAVETTES GRATUITES ACCESSIBILITÉ PMR

réseau Solidaris · OUPEYE · ethias · trace · PEUGEOT PROFESSIONAL